

COMMUNIQUE de PRESSE

Mise en service d'un radar autonome sur la RD 769 entre Lorient et Gourin

22 février 2018

Afin de lutter contre les vitesses excessives, notamment sur les axes routiers secondaires du Morbihan, un **radar autonome de contrôle de vitesse** sera mis en service **le 22 février prochain** sur la route départementale **RD 769 reliant Lorient (56) à Gourin (56)**.

La pose de ce nouvel équipement annonce le début de sécurisation de cette portion de route dont la réalisation finale pourrait intervenir cet été 2018.

A terme, cet itinéraire sous surveillance, constituera une zone de contrôle de la vitesse, toujours signalée par des panneaux, au sein de laquelle des radars sont susceptibles d'être ou non présents.

L'objectif est de modifier **durablement le comportement des automobilistes sur toute une zone**, et pas seulement à l'approche d'un contrôle, en créant **une incertitude sur la localisation du contrôle** et ainsi d'obtenir une diminution significative du nombre de morts sur les routes.

Lutter contre les vitesses excessives est un enjeu majeur de sécurité routière puisque celles-ci ont été responsables de **20% des accidents mortels en 2017 dans le Morbihan** (8 accidents mortels sur 39).

L'action de la sécurité routière a permis de sauver plus de **6 000 vies** depuis 1964 dans le Morbihan.

Tous touchés, tous concernés, tous responsables



morbihan.gouv.fr



[@prefet56](https://twitter.com/prefet56)



Préfet du Morbihan